



**Syndicat des Enseignants-Unsa**

Section de Seine Maritime

77 quai Cavelier de la Salle

76100 ROUEN

Tél : 02 35 73 16 75

Fax : 02 35 03 92 26

Mail : [76@se-unsa.org](mailto:76@se-unsa.org)

Site : [www.sections.se-unsa.org/76](http://www.sections.se-unsa.org/76)

## **CAPD du 21 juin 2018**

Madame la Directrice Académique,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner 2 sujets d'immense importance pour la carrière de nos collègues : l'accès à la classe exceptionnelle et l'accès à la hors-classe.

Pour ce qui concerne la classe exceptionnelle, celle-ci est censée récompenser le déroulé d'une carrière par 2 voies possibles.

Nous sommes d'abord surpris de constater que le nombre de possibilités d'accès à ce grade n'a pas évolué depuis le contingent disponible au titre de 2017.

Ce ne sont donc que 111 intégrations possibles (92 pour le vivier 1 et 19 pour le vivier 2).

A moins que des collègues aient oublié de postuler pour le vivier 1, ce sont 317 collègues qui sont éligibles à ce grade.

La classe exceptionnelle est censée récompenser le mérite et pourtant elle est ressentie parfois comme un manque de reconnaissance de la part de l'institution.

Nos collègues non promus peuvent donc ressentir une certaine amertume.

Il est difficile de leur expliquer que ne pas être promu ne veut pas dire pour autant avoir démerité.

À l'analyse des appréciations portées par les IEN, une question nous vient : quels étaient les bons mots déclencheurs d'un avis Très Satisfaisant ou seulement Satisfaisant ?

Nous l'avons déjà signalé sur la première vague, les avis sont pour certains très "fades" alors que d'autres sont pour le moins dithyrambiques. Pas de juste milieu...

Alors, pour le moment, il y a des places à pourvoir.

Mais quand le contingent aura atteint son maximum il faudra attendre les places libérées par les départs en retraite.

Les avis pourront être excellents mais ne pas mener au grade supplémentaire, Alors que chacun doit pouvoir avoir sa chance de promotion à ce grade.

Nous pensons que, comme pour la hors classe, il faudrait avoir un oeil très attentif sur la situation des retraitables et le parcours d'ancienneté des collègues.

Sur la Hors-classe, nous regrettons de ne pas avoir eu connaissance des modifications de classement liées aux 26 possibilités en suspens et que le nouveau fichier ne nous ait pas été transmis. Le paritarisme serait-il déjà en danger ?

Pour l'accès à la hors-classe, nous demandons que l'appréciation ne reste pas figée.

Avec cette période transitoire, les les promouvables se sont vus attribuer un avis, sans rendez-vous de carrière et à des anciennetés dans la carrière très différentes. Il apparaît que les plus récents dans la plage d'appel se retrouvent très largement avec un avis « satisfaisant » très démobilisateur et pénalisant pour les prochaines campagnes.

Pour le SE-Unsa, il faut donc revoir ce système.

Concernant les critères de départage, nous avons vu lors de la dernière CAPD que celui institué par le ministère pénalise notamment les anciens instituteurs intégrés dans le corps des PE comme tous les enseignants passés d'un corps à un autre. Ces collègues-là ont en effet une ancienneté de grade inférieure à un collègue ayant effectué sa carrière dans le même corps PE depuis le début.

D'une manière générale, la déclinaison du PPCR doit permettre à tous les personnels ayant une carrière complète d'accéder à la hors-classe. C'est l'une des raisons pour lesquelles le SE-Unsa a discuté et soutenu le PPCR. Cela suppose notamment une meilleure prise en compte des retraits dans les tableaux d'avancement. Le SE-Unsa porte ses revendications nationalement pour des corrections immédiates et des évolutions des notes de service des années suivantes. Ce sera un point important de l'agenda social qui prévoit un suivi de l'application du PPCR.

Par ailleurs, nous demandons également que ces CAPD d'avancement de grade se déroulent bien en amont dans l'année scolaire et surtout avant mouvement pour que les collègues en fin de carrière puissent faire leurs choix en toute connaissance de cause.

Je vous remercie de votre attention.